



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 29 mars 2018

Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 11 23 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

La maison de quartier de Rayssac a accueilli la sixième réunion du conseil de quartier de Veyrières – Rayssac – Ranteil.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Bruno Lailheugue, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à la biodiversité et aux systèmes d'information,
Achille Tarricone, conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Étaient présents :

Nathalie BORGHESE, conseillère départementale,
Philippe ASPAR, directeur adjoint de Tarn Habitat

Jérôme AMIARD
Marie-Jeanne ANDRIEU
Daniel AUBERGER
Serge BARDY
Pierre BAUGUIL
Guy BLANC
Françoise BOLZINGER
Gérard BOLZINGER
Daniel CAHEN
Denis CIAVARELLA
Philippe DE CAGNY
Monique FRAGOAS
Monique HUBERT
Damien LAGRANGE
Malik LAÏDI
Jean-Pierre LEROY
Benyounès MAHI
Alain MENNEBEUF
Geneviève MOLINIER
Blandine PHILIPPE
Laura ROSSIGNOL
Alain SCARPA
Anne SERRANO
Gisèle VILLOT

Étaient excusés :

Naïma MARENGO, maire-adjoint déléguée à la Culture
Fabien LACOSTE, élu de l'opposition

Jacques BAPTISTE
Marie-Claude BERTAND
Gérard BLANC
Cynthia BOYER
Claire CARDO
Michel DOUMERC
Alain FLAMENT
Claude FONTAINE
Olivia GERMAIN
Elise GERAUD
Zina KORICHI-CHASSIN
Pascale LARBRE
Yolande LARTIGUE
Olatz LEKAROZ
Jean-Claude PLANES
Martine PLANES
Georges PUY
Fabien RANGUIN
Emma RIZNAR
Isabelle ROUSSALY
Rémi STEFANI
Claude VIDAL
Michelle VILLENEUVE
Annie YVETOT
Mohamed ZELLAMA,

Animée par Achille Tarricone, nouveau conseiller municipal délégué au quartier de Veyrières-Rayssac-Ranteil et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée au commerce et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la sixième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois et des conseils citoyens

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers en rappelant l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle donne ensuite la parole à Bruno Lailheugue qui informe les conseillers qu'il cède sa place à Achille Tarricone en tant qu'élu délégué au quartier. Il salue la qualité des relations et le travail accompli avec les conseillers de quartier et citoyens, les associations et les habitants.

Achille Tarricone se présente et affirme que son action s'inscrit dans la continuité du travail de son prédécesseur, dans la proximité et la confiance et se tient à la disposition des habitants et responsables associatifs du quartier.

Laurence Pujol salue ensuite la présence de Nathalie Borghèse, conseillère départementale, de Philippe Aspar, directeur adjoint de Tarn Habitat et de Kevin Mazars de l'association ACNE, fondateur du FABLAB d'Albi.

Elle évoque les prochaines réunions publiques qui se tiendront à l'automne par grands secteurs comme l'année précédente et regrouperont les quartiers :

- Renaudié-Viscose, Marranel – Le Roc, Jarlard-Peyroulié
- Grand Centre, La Mouline le Gô
- Lude-Bellevue-Saint Salvadou, Lapanouse-Saint Martin- Val de Caussels
- Veyrières-Rayssac-Ranteil, Quartier Ouest – Pointe de Marre
- Breuil-Mazicou-Fontanelles, Cantepau, Madeleine

Laurence Pujol rappelle ensuite que le numérique a été mis à l'honneur cette année sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Exposition et que l'équipe municipale a souhaité faire bénéficier les conseillers d'une visite spécifique afin de leur présenter en avant première la **nouvelle plateforme de concertation en ligne** développée par la ville d'Albi et qui sera testée en phase expérimentale pendant un an.

Ce nouvel espace numérique de concertation permettra aux Albigeois de faire remonter leurs idées, d'être consultés et informés sur les projets de ville et les aménagements dans leur quartier.

Elle sera complémentaire des dispositifs existants en présentiel comme les conseils de quartier.

En effet, cette plateforme n'a en aucun cas vocation à remplacer les conseils de quartier ou les réunions de concertation habituelles. Elle permettra d'atteindre et d'impliquer davantage d'habitants dans la vie collective de la ville, de les associer aux réflexions de la collectivité autour des questions de cadre et de qualité de vie...

En ce sens, cette plateforme s'adresse aussi bien aux actuels conseillers de quartier qui peuvent par ce biais alimenter les ordres du jour des réunions des conseils de quartier qu'aux Albigeois qui pour des raisons familiales, personnelles et professionnelles ne peuvent s'engager dans une démarche suivie et régulière et qui ne peuvent se libérer en soirée pour assister à une réunion

traditionnelle.

Cette plateforme est disponible sur internet : <https://participation.albi.fr>

Elle offre en premier lieu deux entrées :

- une consultation descendante dans laquelle la ville peut solliciter l'avis des Albigeois sur un projet qu'elle souhaiterait mener. Actuellement la ville souhaite consulter ses habitants sur l'opportunité de développer une application mobile des services de la ville pour tablettes et smartphone. Cette consultation disponible jusqu'au 30 juin permet de recueillir les avis, les suggestions et les préférences des Albigeois qui permettront d'affiner et d'enrichir ce projet.
- une possibilité de contributions citoyennes ascendantes par le biais de la boîte à idées, permettant aux Albigeois de faire des propositions d'intérêt général en faveur du cadre et de la qualité de vie.

Enfin des onglets agenda / informations sont régulièrement alimentés pour permettre à l'ensemble des Albigeois de suivre l'actualité des projets impulsés par la ville et l'actualité des démarches de démocratie participative.

A ce sujet, elle rappelle qu'il est important que les conseillers de quartier signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse email à l'adresse conseilsdequartier@marie-albi.fr.

Kévin Mazars de l'association ACNE (pour la culture numérique et l'environnement) complète le propos en expliquant ce qui était mis à l'honneur sur le stand de la ville d'Albi à la Foire Expo, sur le thème de la « Smart city » ou « ville intelligente/connectée ».

Il présente aux conseillers sa structure créée depuis près de 3 ans. Il indique que son association promeut le numérique comme outil du vivre ensemble autour de 4 branches que sont la cohésion, l'environnement, le numérique et la technologie. Pour l'association, le numérique ne s'oppose en aucun cas à la relation humaine. Le principe de collaboration et de partage est essentiel qu'il soit réel ou virtuel.

Il informe les conseillers que le Fab Lab installé à Innoprod compte aujourd'hui entre 130 et 180 membres actifs et se base sur le principe de l'entraide et la création de valeurs partagées.

C'est un lieu où se rencontrent des compétences et qui permet d'impulser des petits projets pour fédérer la communauté sur le principe du « Learn, Make, Share » (Apprendre, Faire et Partager / pas de commercialisation et pas de brevet en lien avec la propriété intellectuelle).

L'association propose également un « repair-café » pour permettre sur le même principe du partage des savoir-faire, à des particuliers de venir redonner vie à des objets du quotidien qui sont tombés en panne et éviter un acte d'achat parfois inutile.

Il ajoute que la communauté d'agglomération de l'Albigeois met les locaux à la disposition d'ACNE et la soutient par le versement d'une subvention annuelle. Ces moyens permettent à l'association de réaliser des prestations d'animation dans les quartiers (comme par exemple dans le cadre du Contrat de Ville), de mener des formations professionnelles (à partir de février 2018) et d'assurer une branche professionnelle.

Kevin Mazars insiste sur l'importance pour le Fab Lab de s'impliquer dans l'éducation citoyenne des jeunes notamment par le biais du logiciel Minecraft. Il précise que cela permet aux jeunes de se forger des avis, de devenir un acteur de la cité comme par exemple les travaux menés pour la

reconstruction numérique de la cathédrale par les jeunes du quartier de Rayssac.

Cela leur permet clairement d'identifier, de reconnaître le patrimoine de leur ville, et d'en faire les premiers ambassadeurs.

Il évoque également notamment l'action intergénérationnelle menée en 2018 dans les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville « *Deviens un peintre virtuel* » permettant aux jeunes et aux moins jeunes de créer des œuvres à l'aide d'un casque de réalité virtuelle et de les exposer dans un musée lui aussi virtuel.

Actualités du quartier Veyrières – Rayssac – Ranteil :

Achille Tarricone informe les conseillers qu'il assurera les mêmes permanences de proximité que son prédécesseur Bruno Lailheugue :

- 2ème mercredi du mois : 11h/12h

Espace Adèle (10 rue Françoise Dolto)

- 4ème samedi du mois : 14h/15h

Maison de quartier de Rayssac (rue Harry Baur)

En dehors de ses permanences, vous pouvez adresser vos demandes de vie quotidienne à l'adresse suivante : permanence.veyrieres-rayssac-ranteil@mairie-albi.fr

Il rappelle que la fête de quartier de Rayssac-Veyrières se tiendra le 8 juin prochain et remercie l'ensemble des contributeurs à ce projet festif important pour le quartier. Elle est organisée par les forces vives du quartier (vie des quartiers, centre social Adèle, associations de quartier de Rayssac et Veyrières, l'équipe enseignante de l'école de Rayssac, la Scène nationale, certains conseillers de quartier et citoyens...

Laurence Pujol évoque ensuite les permanences de services publics de proximité et rappelle qu'elles ont été développées par la ville d'Albi suite à un besoin identifié et exprimé par les conseillers de quartier.

- maison de quartier de Ranteil : mercredi matin depuis avril 2017.

en 2017, 29 usagers reçus et 39 demandes traitées.

- Maison de quartier de Rayssac : mardi matin depuis 2016.

en 2017, 191 usagers reçus et 221 demandes traitées.

> Ces permanences proposent divers services : espace de convivialité, CNI passeport, élection, tri sélectif, recueil des demandes de vie quotidienne, demande association, aide aux démarches administratives...

Un point d'accès aux droits municipal est également proposée par la ville d'Albi en partenariat avec le conseil départemental d'accès aux droits du Tarn. Il se tient au centre social Adèle pour traiter de sujets plus juridiques, sur rendez-vous, chaque lundi de 14h à 17h.

Laurence Pujol revient sur les aménagements réalisés depuis 10 ans issus du conseil de quartier.

En effet, les conseils de quartier fêteront leurs 10 ans en 2019. Elle souligne l'ensemble des réalisations et réflexions qui sont à porter à leur crédit et les sujets qu'ils ont contribué à faire avancer.

Pour Veyrières-Rayssac-Ranteil :

- **Contribution au programme de requalification d'ensemble des espaces collectifs de Rayssac (mail piéton et abords) et aménagement du square paysager, de la liaison piétonne et du terrain multisports à côté de l'école**
- **Définition du programme d'aménagement d'un jardin sec rue Sacha Guitry**
- **Création de l'espace de loisirs à Ranteil (aux abords du stade),**
- **Requalification de l'espace de loisirs de Veyrières (av. F Mistral)**
- **Aménagement paysager des abords du bassin de Puech Cambié**
- **Définition des priorités d'intervention pluriannuelle de voirie dans le quartier**
- **Amélioration de la communication de proximité (création de l'affiche « *A la une dans mon quartier* » sur le réseau sucette de la ville) et création des Relais Information Services**
- **Renforcement des services publics de proximité : permanences maison de quartier Rayssac, Ranteil, centre social Adèle et création du Carré Jeunes place du 19 mars 1962**
- **Mise en œuvre de la démarche d'ouverture culturelle et des parcours arts croisés en partenariat avec la Scène nationale et le CCAS pour favoriser l'accès aux arts et à la culturelle de tous les publics**
- **Préparation des conditions d'installation (identification du besoin, choix de site,...) du jardin collectif solidaire (association Sève et Terre)**
- **Redynamisation de la fête du quartier avec l'implication des partenaires associatifs, institutionnels les conseillers de quartier et citoyens,**
- **Contribution au programme de rénovation du parvis d'entrée de l'Université, place de Verdun**
- **Rénovation de la signalétique commerciale de proximité (Veyrières et Rayssac)**
- **Réaménagement placette, espaces verts et parking, rue Pierre Benoît**

Ces contributions sont concrètes et il faut saluer le travail de réflexion et de propositions produit par le conseil de quartier.

Elle informe ensuite les conseillers du projet d'extinction partielle de l'éclairage public : cette expérimentation menée par l'agglomération, est prévue à partir de l'été 2018 de 23h30 à 5h30, du lundi au dimanche sur les chemins Albert Einstein et Claude Bourgelat (Zone d'activité de Ranteil). Les entreprises riveraines seront informées par l'agglomération avant mise en œuvre.

Objectif : réduire les consommations énergétiques & expérimentation sur les zones d'activités.

Elle évoque enfin les travaux de voirie prévus en 2018:

- Avenue Frédéric Mistral (section Franchet d'Esperey - Charcot) : réfection chaussée et trottoirs suite aux travaux réalisés sur les réseaux secs et humides
- Avenue Franchet d'Esperey : reprise des trottoirs au droit du passage à niveau

Suite aux demandes exprimées par les conseillers lors de la dernière réunion, la réfection d'ensemble des trottoirs de la rue des Tilleuls sera présentée aux arbitrages budgétaires du programme de voirie 2019 ; les réfections ponctuelles des trottoirs dégradés rue des Pavillons et Surcouf ont été transmises à la régie voirie pour intervention.

Il est signalé que la rue Croix de la Paix nécessite une réfection. Cette demande a bien été prise en compte et sera transmise auprès du service compétent.

En fin d'introduction, certains conseillers ont souhaité prendre la parole pour poser des questions aux élus présents :

Sur la question du développement de la fibre optique à Albi, Bruno Lailheugue répond que la société Orange qui œuvre sur fond propre est seule maître de son avancement et de son programme de déploiement de la fibre. Il rappelle néanmoins que l'avancement du raccordement peut être consulté sur le lien suivant : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Concernant la présence du Wi-Fi dans les maisons de quartier, il est répondu que la ville équipe ses maisons de quartier au fur et à mesure et notamment en tenant compte du calendrier des travaux de modernisation/rénovation des équipements et également des chantiers de voirie pour installer des fourreaux en souterrain permettant la desserte par la fibre.

Un travail de réflexion par groupes

Deux groupes de travail sont constitués :

- Aménagements et déplacements de proximité
- Dynamisation sociale et vivre ensemble

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Philippe Mallet pour le groupe « aménagements et déplacements de proximité » et Laura Rossignol pour le groupe « Dynamisation sociale et vivre ensemble ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

passé. Ces informations précieuses serviraient ensuite à être exploitées sur des panneaux d'informations à destinations des usagers des différents sentiers. Toute personne intéressée ou disposant d'informations est invitée à contacter le service vie des quartiers (05 63 49 11 24).

-Point sur les actions 2018 du contrat de ville>>>>>



Le jardin solidaire

Le directeur du service vie des quartiers de la ville d'Albi rappelle les enjeux de la politique de la ville sur les quartiers comme Veyrières-Rayssac. L'objectif est bien pour les pouvoirs publics associés aux côtés de l'État de mutualiser leurs efforts, moyens et énergies afin de réduire les fragilités de ces quartiers. Cette ambition commune est formalisée dans un document contractuel : le contrat de ville de l'Albigeois.

Pour améliorer à la fois le cadre et la qualité de vie dans ces territoires, les pouvoirs publics s'appuient également sur le savoir-faire des forces vives associatives qui proposent des actions en réponse à certaines problématiques identifiées et qui sont soutenues dans leurs interventions par les institutions.

Les conseillers sont ainsi informés par le chef de projet du contrat de ville qu'en 2018, 53 projets ont été déposés pour les trois quartiers prioritaires. Pour le quartier de Veyrières-Rayssac, les principales actions sont présentées :

- L'association Sève et Terre : « *le jardin solidaire* » :

Un bref rappel est fait aux conseillers concernant l'histoire de cette action innovante évoquée pour la première fois en conseil de quartier. Il y a 2 ans, le projet est né avec l'association Sève et Terre présidée par Damien Lagrange. L'objectif de cette association est de promouvoir le jardinage comme facteur de cohésion sociale, et vecteur de relations entre les générations et les habitants dans leur diversité.

Cette association organise plusieurs temps de rencontre sur le site du jardin : tous les mardis matins (de 9 h à 12 h), les vendredis matin (de mi-juillet à mi-septembre) au 47 rue André Imbert, sur des terrains mis à disposition par la ville d'Albi.



le clown Candelita de l'association Cavaluna

Les personnes impliquées et bénéficiaires des récoltes sont prioritairement un public non actif mais ce jardin est ouvert gratuitement à tous.

Cette action utilise le jardinage comme outil d'animation sociale car le jardin solidaire constitue à la fois un lieu de rencontre et sert de support à l'animation du territoire en permettant de développer des démarches de proximité, au cœur du quartier, et en pieds d'immeubles. De nombreux événements ont régulièrement lieu et les partenariats se développent :

- Lundi 9 avril de 8 h 15 à 9 h 30 : Atelier semis devant l'école maternelle Rochegude à Veyrières (café, thé, graines de salades, balconnières, papotages...)
- Vendredi 13 avril : Fête du sommeil : Découverte des tisanes favorisant l'endormissement (thématique des alternatives aux écrans) à 9 h 30 au Centre social Adèle et à 17 h à l'école de Rayssac
- Lundi 14 mai de 8 h 15 à 9 h 30 : Atelier de découverte des plantes aromatiques devant l'école maternelle de Rayssac (tisane de romarin, lavande...)
- vendredi 8 juin : animations pour promouvoir la fête de quartier de Rayssac
- Juillet / Août : animations autour de la ratatouille
- Septembre : « Frites Party » en partenariat avec la maison de quartier et le service jeunesse, pour mobiliser les jeunes du quartier invités à participer à la récolte des pommes de terre à la ferme et à les préparer pour les servir aux habitants.

- Cavaluna – « *Versac, notre arbre à palabres* » : cette association est nouvelle sur le quartier et propose une action à la demande des partenaires du contrat de ville de l'Albigeois visant à renforcer les liens entre les différentes parties du grand quartier et notamment entre les entités de Veyrières et de Rayssac et leurs habitants respectifs.

L'association maîtrise en effet un savoir faire particulier et possède une expérience avérée dans la démarche « d'aller vers », au contact des populations en utilisant une approche originale sous les traits du clown Candelita.

Cette action atypique visant à favoriser le lien entre les habitants, se déclinera sur deux axes : mettre en scène le conte écrit par un conseiller citoyen à travers une

pièce de théâtre intergénérationnelle et réaliser des portraits de quartier avec les associations et structures intéressées.

L'ensemble du travail sera restitué et valorisé lors d'une manifestation festive en s'appuyant sur le concept de l'arbre à palabres chers aux conseillers citoyens.

Sont rappelées également les actions linguistiques portées par le centre social Adèle également inscrites au contrat de ville.

Le centre social propose en effet des ateliers socio-linguistiques animés par l'association Aralia qui promeut l'insertion avec des groupes de 12 à 15 personnes. Sont également proposés des ateliers de conversations en français menés par des bénévoles.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr